

CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DE SERVICES / PLATEFORME DIGITALE EH! ONLINE

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de fourniture de services (les « Conditions Générales ») ont pour objet de déterminer les modalités et les conditions dans lesquelles la société REED EXPOSITIONS FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 90 000 000 €, dont le siège social est sis 52 quai de Dion Bouton 92800 Puteaux – RCS Nanterre n°410 219 364, fournit à ses clients (le(s) « Client(s) ») des services (ci-après les « Services ») sur sa plateforme digitale *eh! online* (ci-après le « Site » ou la « Plateforme »).

Il existe plusieurs offres d'abonnement au Site regroupant chacune des Services déterminés. Ces offres sont décrites dans la plaquette de présentation de la Plateforme, le Client pouvant demander à y souscrire soit en remplissant une Demande de Participation au Salon EQUIPHOTEL (certains abonnements pouvant faire partie d'un Pack obligatoire d'inscription au salon*) soit en remplissant une demande autonome d'abonnement aux Services, soit par tout autre moyen que REED EXPOSITIONS France déciderait de mettre en place.

Cette demande de souscription quel que soit l'instrumentum utilisé parmi ceux évoqués ci-dessus est ci-après désignée « **Demande de souscription aux Services** » ou « **Demande d'Abonnement** ».

* Quand bien même les Services et l'abonnement sont souscrits via une demande de participation au salon EQUIP HOTEL, ils restent autonomes de la tenue de celui-ci. Ainsi, ils ne seront pas impactés en cas d'annulation ou de report de la manifestation (notamment aucun remboursement ni aucune réduction de prix ne pourra être demandé).

En souscrivant aux Services fournis par Reed Expositions France, le Client s'engage à respecter, sans aucune restriction ni réserve, les clauses des présentes Conditions Générales et toutes les dispositions nouvelles qui peuvent être imposées par les circonstances par la société Reed Expositions France et qui seront, le cas échéant, préalablement communiquées par Reed Expositions France au Client.

Les seuls documents contractuels régissant la souscription aux et la fourniture des Services, sont (à l'exclusion de tout autre document contractuel et en particulier de toutes conditions générales d'achat éventuelles du Client) :

- les présentes Conditions Générales,
- la Demande de souscription aux Services.

En cas de contradiction entre les termes de ces documents, il est convenu que les dispositions de la Demande de souscription aux Services prévaudront.

En souscrivant aux Services, le Client déclare avoir pris connaissance de toutes les informations nécessaires pour souscrire aux Services, et notamment :

- Le détail des Services proposés ;
- La durée de l'abonnement aux Services ;
- Les prix, remises et majorations applicables selon les dates de passage des commandes ;
- Les modalités de paiement ;
- Les présentes Conditions Générales.

ARTICLE 2 : LES SERVICES

2.1 – Modalités de souscription aux Services

Toute société ou personne morale désirant s'abonner aux Services doit remplir une Demande d'Abonnement et souscrire ainsi à une des offres disponibles.

Toute Demande d'Abonnement ne comportant pas la totalité des renseignements sera rejetée.

Sauf si Reed Expositions France refuse la Demande d'Abonnement du Client, la validation en ligne ou l'envoi par le Client de sa Demande d'Abonnement aux Services constitue un abonnement ferme et irrévocable aux Services pendant la durée visée à l'article 2.3, ainsi qu'un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du prix des Services commandés et des frais annexes pour la durée précitée.

Une Demande d'Abonnement aux Services peut notamment être rejetée lorsqu'elle concerne un Client :

- Présentant des produits et/ou services dont la nature, l'exploitation ou la présentation qui en est faite est susceptible de nuire au prestige du Site ou d'en altérer le caractère ;
- Présentant des produits et/ou services non conformes à la réglementation ;
- Dont la solvabilité ou les méthodes commerciales sont douteuses ;
- Dont l'image qu'il véhicule à travers les médias est susceptible de porter préjudice aux salons ou produits de Reed Expositions France.
- Dont la demande de participation a été refusée lorsque la Demande d'Abonnement est faite via une demande de participation

Toute réclamation concernant le rejet d'une demande d'Abonnement aux Services doit être adressée sous pli recommandé avec accusé de réception à Reed Expositions France dans un délai de dix (10) jours suivant la notification officielle de la décision critiquée.

Il est expressément convenu que, passé ce délai, la décision de rejet ne pourra faire l'objet d'une quelconque contestation de quelque nature ni sous quelque forme que ce soit.

Le rejet d'une demande d'Abonnement aux Services par Reed Expositions France ne donne lieu à aucune indemnité ; les sommes versées par le Client lui seront restituées à l'exclusion des éventuels frais techniques ou administratifs engagés par Reed Expositions France qui resteront acquis à cette dernière.

2.2 – Prise d'effet de l'abonnements aux Services

Dispositions communes

Lancement de la plateforme : entre le 1er avril 2021 et le 1er mai 2021. Les abonnements souscrits avant la date de lancement officiel de la plateforme *eh! online* commenceront à compter de cette date.

Le Client s'engage à fournir à Reed Expositions France toutes les pièces nécessaires à la mise en ligne requises par Reed Expositions France pour les dates prévues. Les frais techniques éventuels seront à la charge du Client.

Dispositions propres à l'offre gratuite DISCOVER

Cet abonnement étant gratuit et concernant un grand nombre de Clients, le Client accepte que la mise en ligne de ces fiches prenne un délai minimal de 2 semaines à compter de la réception par Reed Expositions France des éléments Client nécessaires à la création des fiches (fournisseur et produit). L'abonnement commencera au jour de la mise en ligne de ces fiches.

Dispositions propres aux offres

L'abonnement aux Services prend effet :

Pour les abonnements souscrits entre le 1er et le 10 du mois :

- Le 1er du mois suivant.

Pour les abonnements souscrits après le 10 du mois :

- Le dernier jour du mois suivant

Les abonnements envoyés avant la date de lancement officielle prendront effet à la date de lancement officielle de la Plateforme.

Délaï de création par Reed Expositions France des fiches fournisseurs et produits : 10 jours ouvrés à compter de la communication des éléments par le Client à savoir dans les 5 jours suivants la demande des éléments par REED. Le défaut de remise des éléments par le Client dans le délai susvisé sera sans conséquences sur la date d'entrée en vigueur de l'abonnement.

2.3 – Durée de l'abonnement aux Services

La durée de l'abonnement aux Services est fonction de l'offre à laquelle le Client a souscrit :

- Abonnement à l'offre gratuite DISCOVER

L'abonnement à cette offre (qu'il soit le fait d'une Demande d'Abonnement à l'offre gratuite DISCOVER ou de la bascule sur cette offre du fait de la fin d'un abonnement à une autre offre) est conclu pour une durée indéterminée. Il peut être résilié à tout moment par le simple envoi d'un email à l'adresse contact@ehonline.eu.

L'abonnement à l'offre gratuite DISCOVER est suspendu lorsque le Client souscrit à une autre offre et ce pendant les 12 mois correspondant à l'abonnement à cette autre offre.

A la fin de cette suspension, la fiche qui restera en ligne dans le cadre de DISCOVER sera celle qui aura générée le plus de trafic dans le cadre de l'offre payante.

- Abonnement aux autres offres de Services

L'abonnement à ces offres est conclu pour une durée déterminée de douze (12) mois.

A l'issue de ces douze (12) mois, l'abonnement prend fin et le Client est automatiquement déversé sur l'offre gratuite DISCOVER.

- Nouvel abonnement du Client

Le Client qui souhaite souscrire après la fin de son abonnement :

- soit à la même Offre de Services
- soit à une autre offre de Services que l'offre gratuite Discover devra adresser à REED EXPOSITIONS France une nouvelle Demande d'Abonnement, laquelle sera soumise aux présentes, et s'acquitter du prix correspondant à ce nouvel abonnement .

2.4 – Responsabilité de Reed Expositions France au titre des Contenus du Client

Lorsque les Services consistent en la mise à disposition du Client d'espaces sur le Site lui permettant notamment de communiquer sur ses produits, les parties conviennent que Reed Expositions France n'endosse qu'une responsabilité d'hébergeur de contenus s'agissant des contenus mis en ligne par le Client ou rendus accessibles par lui, notamment par le biais de liens hypertextes (les « Contenus »).

CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DE SERVICES / PLATEFORME DIGITALE EH ! ONLINE

En cas de réclamation ou plainte de tout tiers portant sur la licéité de tout Contenu (notamment pour contrefaçon), Reed Expositions France se réserve le droit de supprimer un tel Contenu et de suspendre immédiatement l'accès aux Services du Client et/ou de résilier immédiatement son abonnement, de plein droit et sans formalités judiciaires. Plus généralement, Reed Expositions France se réserve le droit de supprimer, à sa discrétion, tout Contenu porté à sa connaissance qu'elle estimerait illicite, susceptible de porter atteinte à sa réputation ou, plus généralement, contraire aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 3 : CONDITIONS FINANCIERES

3.1 - Tarifs et modifications tarifaires

Les tarifs des Services sont indiqués par Reed Expositions France dans ses offres de Services et établis pour des périodes données.

Même après leur communication, ils peuvent être révisés à tout moment par Reed Expositions France, en cas de modifications des dispositions fiscales et sociales. Dans ce cas, les nouveaux tarifs applicables seront préalablement communiqués par Reed Expositions France au Client.

3.2 – Modalités de règlement

Le paiement des Services se fait aux échéances et selon les modalités déterminées par Reed Expositions France et communiquées au Client dans la Demande d'Abonnement.

Le paiement s'effectue, au choix de l'Abonné, par chèque (uniquement pour les Clients français), par prélèvement carte bancaire ou par virement bancaire.

Pour les paiements effectués par virement, l'ordre de virement doit impérativement porter la mention « Règlement sans frais pour le bénéficiaire ».

3.3 – Défaut de paiement / Incident de paiement

En cas de non-paiement et/ou d'incident de paiement, Reed Expositions France se réserve le droit de suspendre, interrompre ou de résilier l'accès aux Services dans les conditions définies à l'article 5.

De plus, tout retard de paiement entraînera l'application d'intérêts de retard au taux Eonia majoré de cinq (5) points de pourcentage, qui seront dus de plein droit à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture concernée. Le Client en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros. Dans les cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à quarante (40) euros, Reed Expositions France pourra demander au Client débiteur une indemnité complémentaire, sur justificatif.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DU CLIENT

4.1. Obligations du Client

Le Client s'engage à utiliser les Services qu'il a souscrits conformément à l'usage pour lequel ils ont été conçus et pour lequel ils sont commercialisés. Le Client est responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre des Services comme de l'exécution de l'ensemble des obligations souscrites au titre des Services.

Le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des Services.

Il est également interdit à toute personne non autorisée par la loi de proposer des prestations ou produits relevant d'activités réglementées au sens de la loi.

4.2. Contenus du Client

Les Contenus (notamment les textes et les illustrations, les photographies et autres visuels, les marques et dénominations, les vidéos etc.), sont publiés sous la seule responsabilité du Client qui se charge, le cas échéant, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires et de s'acquitter de tous frais et/ou redevances y afférents.

Les Contenus présentés par le Client sur le Site ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public et doivent respecter les lois en vigueur. A ce titre, il est formellement interdit au Client de présenter des produits ou services illicites ou provenant d'activités illicites, de diffuser des informations fausses et/ou mensongères.

4.3. Garanties

Le Client garantit à Reed Expositions France que les Contenus ne sont en aucun cas contrefaisants et qu'il a obtenu des titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents à ceux-ci l'ensemble des droits et/ou autorisations nécessaires à leur diffusion sur le Site, dans les emails, et plus généralement à leur utilisation dans le cadre des Services ainsi que pour les besoins de la licence accordée à Reed Expositions France dans les conditions prévues à l'article 4.4.

Le Client garantit également à Reed Expositions France que les Contenus ne contrevennent à aucune réglementation en vigueur, ni aux codes de déontologies professionnelles, et qu'ils ne comportent aucune message diffamatoire ou autrement dommageable pour les tiers.

Le Client dégage Reed Expositions France des responsabilités civiles et pénales qu'elle pourrait encourir du fait de tout Contenu mis en ligne sur le Site, inséré dans un email ou autrement utilisé dans le cadre des Services. Il la garantit contre tout recours d'un tiers portant sur l'utilisation des Contenus dans le cadre des Services. Le Client s'engage donc à assurer à ses frais la défense de Reed Expositions France dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action, revendication ou réclamation d'un tiers relative aux Contenus et à prendre à sa charge toute somme que Reed Expositions France serait condamnée ou amenée à verser à ce tiers dans le cadre de tout procès ou protocole d'accord transactionnel.

Reed Expositions France aura la possibilité de faire application de l'article 5.2 dans l'hypothèse où le Client serait condamné pour avoir porté atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

4.4. Licence concédée à Reed Expositions France sur les Contenus

Le Client autorise Reed Expositions France à reproduire et représenter, à titre gracieux et sur tout territoire, tout ou partie des Contenus, sur le Site ainsi que sur tous supports destinés à la promotion des Services (plaquette de présentation, vidéo promotionnelle...) pendant toute la durée de protection des droits patrimoniaux d'auteur attachés auxdits Contenus.

ARTICLE 5 : SUSPENSION DES SERVICES – RESILIATION

5.1. Suspension des Services

Reed Expositions France se réserve le droit de suspendre les Services du Client, après en avoir avisé ce dernier, par tout moyen, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement, dans les cas suivants :

- En cas d'inexécution de l'une des obligations du Client telles que notamment visées à l'article 4 ;
- En cas de non règlement des sommes dues à l'échéance conformément aux dispositions de l'article 3.

Reed Expositions France se réserve le droit de suspendre immédiatement les Services du Client, en cas de violation des dispositions contractuelles, légales, ou réglementaires notamment en cas d'atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, en cas de plainte d'un tiers portant sur un Contenu conformément à l'article 2.4, ou en cas d'agissements de nature à perturber le bon fonctionnement du site ou le réseau internet.

La suspension des Services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client.

Les Services peuvent être interrompus en cas de force majeure, au sens de la jurisprudence des Cours et Tribunaux français.

Il est précisé que le report et/ou l'annulation de l'édition physique du salon n'entraînera pas la résiliation des abonnements aux Services en cours. Dans de tels cas, le montant de l'abonnement aux Services, de même que les sommes liées aux outils de communication online souscrits en complément de l'abonnement à eh! Online, resteront acquis à Reed Expositions France, les Services proposés étant maintenus en toutes circonstances pour les clients du Site.

Reed Expositions France se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie des Services, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison technique, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune indemnisation.

5.2 Résiliation

Si le Client, résilie, pour une cause quelconque, son abonnement avant la fin de la période d'engagement de douze (12) mois, les redevances restant à courir jusqu'à l'expiration de cette période, sont acquises à Reed Expositions France et deviennent immédiatement exigibles.

Les Services peuvent être résiliés par Reed Expositions France de plein droit et sans formalités judiciaires, après en avoir avisé le Client par tout moyen mais sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement, dans les cas suivants :

- Fausse déclaration du Client concernant les informations et contenus édités sur le Site et/ou dans les E-Mails, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client ;
- Manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations prévues aux présentes et notamment celles visées à l'article 4, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client ;

CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DE SERVICES / PLATEFORME DIGITALE EH ! ONLINE

- Suite à toute plainte ou réclamation d'un tiers portant sur un Contenu, comme prévu à l'article 2.4, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client ;
- Non-paiement par le Client des sommes dues à Reed Expositions France, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client.

Les Services seront résiliés de plein droit et sans formalité judiciaire à compter du jour où, dans le cadre de la mise en œuvre d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre du Client, l'administrateur judiciaire se prononce, implicitement ou explicitement, en faveur de la non continuation des services commandés par le Client. La résiliation entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DE REED EXPOSITIONS France

Tout retard dans la mise en ligne des Services du Client, de même que toute suspension des Services souscrits par le Client, du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à Reed Expositions France et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel de la part du Client, ni ouvrir droit à une indemnisation du Client sous quelque forme que ce soit.

Reed Expositions France ne peut également être tenue responsable des dommages accidentels ou volontaires causés au Client par des tiers du fait de leur connexion au réseau Internet.

Dans la mesure où les Services sont fournis en l'état et sous la seule responsabilité du Client, d'accord exprès entre les parties le Client renonce à tout recours contre Reed Expositions France ou un tiers, du fait des pertes, destructions, dommages ou préjudices résultant de l'interruption ou de la perturbation des Services, causés directement ou indirectement, consistant en ou découlant de la défaillance de tout ordinateur, équipement de traitement de dates, microcircuit multimédia, système d'exploitation, microprocesseur (puce informatique), circuit intégré ou composant similaire, ou de tout logiciel, propriété ou non de Reed Expositions France.

Reed Expositions France décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement des Services lié à leur utilisation par le Client ou par tout internaute disposant d'une version obsolète d'un navigateur.

Reed Expositions France ou toute autre partie intervenant en relation avec les Services ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de l'accès ou de l'utilisation des Services, en ce compris toutes détériorations ou virus qui pourraient infecter l'équipement informatique du Client ou tout autre bien. Reed Expositions France s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer le fonctionnement des Services et la mise à jour des informations publiées sur le Site et décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui pourraient être relevées.

Reed Expositions France ne peut, en outre, être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable, qui empêcherait ou dégraderait l'accès aux Services. La responsabilité de Reed Expositions France au titre des Services est en tout état de cause limitée au prix annuel des Services.

Le prix des Services tient compte des limitations de responsabilité et absences de garantie ci-dessus sans lesquelles le prix aurait été sensiblement plus élevé.

ARTICLE 7 : DONNEES PERSONNELLES

A- Les données personnelles fournies par le Client à Reed Expositions France sont nécessaires à l'exécution, l'administration, la gestion et le suivi de l'abonnement aux Services. Les personnes mentionnées dans les demandes d'abonnement aux Services et tous échanges ultérieurs pourront être contactés par Reed Expositions France et ses partenaires pour faciliter et améliorer les Services proposés et l'expérience à la fois du Client et de Reed Expositions France. Ceci peut aussi inclure la mise en relation avec les visiteurs du Site et l'offre de produits et services marketing liés à l'abonnement. Ces données sont traitées conformément à la Politique de Confidentialité accessible sur le Site. Conformément au Règlement (UE) du Parlement Européen et du Conseil sur la Protection des Données N°2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition pour les données personnelles vous concernant, en cliquant sur le lien suivant : [VOS DROITS](#)

B- S'agissant des Données Personnelles auxquelles le Client est susceptible d'avoir accès dans le cadre de l'abonnement aux Services ou de son accès au Site, le Client s'engage à se conformer à toutes les « Lois sur la protection des Données personnelles » en tant que responsable du traitement, sans que cela n'emporte un quelconque transfert des droits, notamment de propriété intellectuelle, sur les bases de données de l'exploitant du Site.

C- Les « Lois sur la protection des Données personnelles » s'entendent de l'ensemble des lois, règles, règlements, directives, décrets, arrêtés ou autres obligations légales applicables à la protection ou au traitement des Données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »), et toutes législations, règles ou autre règlement de l'Union européenne (l'« Union »), d'un État membre de l'Union, de la Suisse ou du Royaume-Uni qui les mettent en œuvre, qui en découlent, ou qui s'y rapportent.

D- Le Client doit mettre en œuvre et maintenir les mesures techniques et organisationnelles appropriées, de telle manière que son traitement des informations personnelles satisfasse aux exigences du RGPD applicables (notamment toutes les mesures requises en vertu de son article 32), assure la protection des droits des personnes concernées et fournisse un niveau de protection au moins comparable à la protection requise par les Lois sur la protection des données.

ARTICLE 8 : PROPRIETE

Reed Expositions France reste seul propriétaire de l'ensemble des documents et données qu'elle aura communiqués au Client dans le cadre des Services. Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage sur les marques et autre signes distinctifs de Reed Expositions France, qui restent sa propriété exclusive.

De même, le contenu éditorial (textes, articles, photo, vidéos, etc.) fourni par Reed Expositions France et/ou édité par elle dans le cadre des Services reste la propriété exclusive de Reed Expositions France.

Toute utilisation de ces contenus, images, informations sur quelque support que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de Reed Expositions France, sera susceptible d'entraîner des poursuites et constitue un manquement aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES - INDIVISIBILITE

Reed Expositions France se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes Conditions Générales et d'ajouter de nouvelles dispositions toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire.

Les présentes Conditions Générales peuvent donc être à tout moment et sans préavis modifiées et/ou complétées par Reed Expositions France. Dans ce cas, la nouvelle version des Conditions Générales sera communiquée au Client préalablement à sa mise en ligne par Reed Expositions France. La nouvelle version des Conditions Générales communiquée préalablement aux Clients s'appliquera automatiquement pour tous les Clients.

La nullité, pour quelque cause que ce soit, de tout ou partie de l'une des dispositions des présentes Conditions Générales n'affectera en aucune manière les autres dispositions de celles-ci. En pareil cas, les parties s'engagent à négocier de bonne foi la conclusion d'une disposition ayant dans toute la mesure du possible un effet équivalent.

ARTICLE 10 : CONTESTATIONS – PRESCRIPTION

Dans le cas de contestation ou de différend portant sur les Services, quel qu'en soit l'objet, le Client s'engage à soumettre sa réclamation à Reed Expositions France, avant toute procédure, par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute action introduite avant l'expiration d'un délai de quinze (15) jours suivant la réception de ladite lettre sera irrecevable.

Les parties renoncent expressément à se prévaloir, des dispositions prévues par l'article 1195 du code civil relatives à l'imprévision et par l'article 1223 du code civil relatives à la réduction de prix en cas d'exécution imparfaite. Conformément à l'article 2254 du Code civil, les parties conviennent de fixer à un an (1 an) le délai de prescription des droits et actions relatifs à la responsabilité que Reed Expositions France est susceptible d'encourir soit de son propre fait, fût-ce d'un préposé, soit du fait d'un tiers, quelle qu'en soit la cause. Ce délai courra à compter de l'expiration du délai de quinze (15) jours prévu à l'alinéa précédent.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

LES RELATIONS DU CLIENT ET DE REED EXPOSITIONS FRANCE SONT EN TOTALITE ET EXCLUSIVEMENT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE LITIGE PORTANT SUR L'INTERPRETATION OU L'EXECUTION DES PRESENTES, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE EST SEUL COMPETENT.